



N° 2023 -BU-01

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 janvier, à dix-sept heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Serge CAILLOT.

Présents :

Serge CAILLOT, Jean-Christophe SAVE, Antoine-Audoine MAGGIAR, Annick BERTRAND, Didier BOURLON, Michel MULOT, Michel MARIE, Yves PERRAUDIN, Serge DUCREUZOT, Marie-Claire RANVIER, Pierre TISSIER-MARLOT,

Absents excusés : Jean-Paul LAMBOURG, David BONGARD

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Michel MULOT

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 11
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 11

Envoyé en préfecture le 26/01/2023
Reçu en préfecture le 26/01/2023
Publié le 
ID : 058-200067882-20230112-2023_BU_000001-DE

Approbation du compte-rendu du dernier bureau communautaire N° 2023-BU-01

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du dernier bureau communautaire.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du bureau communautaire du 1^{er} Décembre 2022.

Le Secrétaire de Séance,
Michel MULOT.

Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 12 Janvier 2023

Le Président,
Serge CAILLOT.

